

Information réglementée
Information privilégiée

ASIT biotech demande la prorogation de son sursis

Liège, Belgique, le 26 mai 2020, 8h00 (HEC) — ASIT biotech (ASIT — BE0974289218), société biopharmaceutique spécialisée dans la R&D clinique de produits d'immunothérapie innovants pour le traitement des allergies, annonce qu'elle demande la prorogation de son sursis. ASIT biotech a obtenu le bénéfice de la loi sur la continuité des entreprises (livre XX du code de droit économique), moyennant un sursis de quatre mois. Malheureusement, compte-tenu de la situation exceptionnelle actuelle, ASIT Biotech n'a pas encore été en mesure de finaliser complètement un plan de paiement de ses créances à soumettre au vote de ses créanciers. Elle a dès lors introduit une demande de prorogation de son sursis, afin de disposer d'un temps supplémentaire pour pouvoir s'exécuter. Cette demande de prorogation de sursis a été officiellement déposé sur Regsol.

*

À propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une Société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans la recherche et le développement d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+™, sa technologie innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques utilisant des peptides naturels soigneusement sélectionnés et calibrés après avoir été extraits d'allergènes naturels hautement purifiés. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer l'acceptation et l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle.

Plus d'informations sur www.asitbiotech.com.

N'hésitez pas à nous suivre sur [LinkedIn](#)

Contacts

Michel Baijot, CEO
ASIT biotech
Tél.: +32 2 264 03 90
investors@asitbiotech.com

Mentions légales

Le présent communiqué n'a qu'une valeur indicative et ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription d'actions de la Société dans quelque juridiction que ce soit. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus. Tout achat, souscription ou sollicitation d'Actions émises dans le cadre du placement proposé ne peut être effectué que sur la base des informations contenues dans le prospectus et ses suppléments, le cas échéant.

Prévisions

Ce communiqué de presse peut contenir des prévisions. Ces prévisions ne constituent pas une garantie de résultats futurs. Ces prévisions ne sont valables qu'à la date de publication du présent document. La Société décline expressément toute obligation de mettre à jour les prévisions contenues dans le présent document, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément.